



**MORBIHAN**

SENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**Aux Députés et Sénateurs  
du département du Morbihan**

Lorient, le 20 mars 2018

**Objet : Lettre ouverte**

Madame la sénatrice, Madame la députée, Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

Au moment où le gouvernement engage une vaste concertation sur l'évolution de l'action publique, les agents et leurs représentants ont des choses à dire ! Pour leur donner la parole et les écouter, les équipes de militant.es CFDT sont chaque jour sur le terrain.

Bénéficiant d'un plus grand succès que la consultation gouvernementale « action publique 2022 », notre enquête « Parlons travail » a recueilli plus de 200 000 réponses de salariés dont 50 000 du secteur public.

Les agents publics souhaitent plus de reconnaissance de leur hiérarchie et plus de sens donné à leurs missions. Et cela passera par plus d'écoute et de prise en compte de leurs expressions.

Dans le débat public, le travail est trop souvent devenu invisible, occulté par des logiques budgétaires. Les agents des fonctions publiques souffrent d'être considérés comme un coût qu'il faudrait sans cesse réduire. Ils sont fiers de leur travail et sont attachés à bien le faire. L'enjeu aujourd'hui est de reconnaître qu'ils sont une richesse et, plus encore, qu'ils sont créateurs de richesse.

Depuis l'annonce de l'ouverture d'une concertation de plusieurs mois avec les organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique, la CFDT ne manque donc pas une occasion de rappeler :

- Son attente forte d'un dialogue social approfondi avec les représentants des territoires, des usagers et des agents.
- Son opposition à une approche uniquement budgétaire de la Fonction publique qui réduit l'ambition du chantier AP 2022 à la seule suppression de 120 000 postes. La vraie question est : quel service public voulons-nous ? et avec quels moyens ?
- Son attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers.
- Son opposition à des mesures qui mettraient en cause la structure des rémunérations en la déséquilibrant par une augmentation de la part individuelle alors même que le protocole PPCR signé par la CFDT a pour objet d'en réduire la proportion.
- Son exigence d'un rendez-vous salarial au printemps.
- Son attachement au statut : les emplois publics permanents doivent être occupés par des fonctionnaires, garants des libertés. Le recours aux contractuels existe déjà et représente un agent sur cinq. Pour la CFDT, c'est la situation des contractuels qui doit être améliorée.
- Sur le dialogue social, la CFDT revendiquera des moyens pour un dialogue social de proximité encadré et amélioré, et s'opposera à toute idée de suppression d'une instance dédiée aux conditions de travail ainsi qu'à la suppression des CAP.

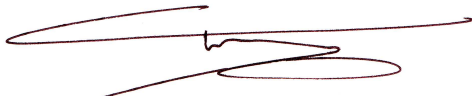
La place des agents publics doit être revalorisée. Les employeurs publics les considéreront enfin, avec respect, comme une richesse et non comme une charge à supprimer...

**Le service public est l'outil de cohésion par excellence républicaine et un enjeu pour la démocratie de demain.**

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour un rendez-vous afin de pouvoir échanger de vive voix de l'avenir de la Fonction Publique Territoriale et de discuter des évolutions possibles pour répondre au mieux à nos concitoyens.

Dans l'attente d'une proposition de date de rencontre, nous vous prions de croire, Madame la sénatrice, Madame la députée, Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Jean-Marc THEPAUT  
Secrétaire général  
Union Départementale CFDT 56



Jacky MESLIN  
Secrétaire général  
Syndicat CFDT Interco 56

